



# ÉTAT DES LIEUX DE LA SILVER ÉCONOMIE

réalisé par France Silver Éco



ÉDITION 2018

## Avant- propos

France Silver Éco, dans le cadre de sa feuille de route 2018, a procédé au déploiement de l'Observatoire de la Silver économie et à la redéfinition de ses piliers. Le projet a fait l'objet d'une présentation de lancement en juin 2017 auprès des acteurs de la filière Silver économie.

Pour rappel, l'Observatoire de la Silver économie lancé par France Silver Éco représente à la fois un outil de réflexion et d'aide à la décision à destination de l'ensemble des acteurs de la filière Silver économie. Par le biais de ce projet, France Silver Éco souhaite affirmer son rôle d'acteur pivot entre les principaux organismes de l'écosystème (grands comptes, petites et moyennes entreprises, collectivités territoriales, organismes de recherche, universités et pôles de compétitivité, professionnels de santé, fédérations et syndicats, instituts de prévoyance et sécurité sociale), en mettant à leur disposition :

- Un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème, composé d'indicateurs socioéconomiques les plus fidèles et qui reflètent le mieux l'évolution de la filière ;
- Le « *FSE Lab* » Un lieu de rencontres pluridisciplinaires et de partage entre les chercheurs appartenant à de différentes disciplines afin de faire avancer la réflexion autour de la prévention, l'anticipation et le bien vieillir, ainsi que faciliter les relations « chercheurs/ entrepreneurs » ;
- Un lieu de « *Think Tank* » et de débats d'idées visant à pousser la réflexion autour de la réglementation des différents secteurs concernés par la Silver économie et qui permet également une meilleure prise de conscience des pouvoirs publics des enjeux sociétaux et économiques les plus porteurs d'activités et de croissance ;
- Un lieu de réflexion sur les enjeux des marchés internationaux et la méthode permettant d'y prendre place.

Plusieurs organismes et partenaires tels que : le Cnam, le Crédit agricole, la CCI France, la FEPEM, l'OFCE, Business France, le CHU de Nice, etc., ont décidé de soutenir cette action, en acceptant de collaborer avec France Silver Éco.

Cette collaboration va permettre à l'association d'élargir son périmètre d'actions ainsi que le champ de réflexion pour mieux s'appropriier les sujets liés aux secteurs prioritaires de la Silver économie à savoir : la santé, la sécurité et l'autonomie, l'habitat, le sport et le bien-être, les loisirs, le transport, le tourisme et la mobilité, les services et la nutrition et l'alimentation.

L'état des lieux de la Silver économie est une partie intégrante du pilier des données socio-économiques et démographiques de l'Observatoire. Ce document est un travail de compilation réalisé par l'association France Silver Éco à destination des acteurs de la Silver économie, afin de mettre à leur disposition un guichet unique recensant les données chiffrées sur le marché dans son ensemble. Le document aborde plusieurs thématiques étroitement liées au vieillissement de la population, en fournissant les indicateurs les plus fidèles et qui reflètent le mieux l'évolution de l'offre et de la demande dans les secteurs concernés par la Silver économie.

Cette première version de l'état des lieux est susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des attentes de nos adhérents, mais également en fonction des thématiques qui vont émerger dans les autres piliers de l'Observatoire tels que le « *FSE Lab* » et le « *Think Thank* ». Ces derniers représentent respectivement des espaces d'échanges de connaissances et de débats d'idées constitués par France Silver Éco et qui nourrissent en permanence la réflexion au sein de l'association. L'organisation envisage d'emprunter un chemin différent en intégrant la réflexion académique et scientifique comme un volet inédit dans son Observatoire. Ce courant savant va permettre à notre structure de lier les problématiques auxquelles sont confrontés les chercheurs et celles auxquelles sont confrontés les professionnels.

*Equipe de France Silver Éco*

*Document réalisé par Manel Laroum- Chargée de mission*

*Supervisé par Sébastien Podevyn- Directeur général*

## Table des matières : Etat des lieux de la Silver économie 2018

<b>Editorial</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>I. La présentation de l'association France Silver Éco</b> .....	<b>4</b>
<b>II. Les actions de France Silver Éco</b> .....	<b>4</b>
<b>III. La Silver économie : définition et contexte d'émergence de la filière</b> .....	<b>6</b>
Le public concerné par la Silver économie .....	7
<b>IV. Les secteurs de la Silver économie</b> .....	<b>8</b>
La santé .....	8
La sécurité et l'autonomie .....	8
L'habitat .....	8
Les services à la personne .....	9
Les loisirs et le sport.....	9
Le tourisme.....	9
Les transports (mobilité) .....	9
La nutrition et l'alimentation.....	10
<b>V. Chiffres Clés :</b> .....	<b>11</b>
1- Démographie : .....	12
2- Le niveau de vie des seniors en France : focus sur la précarité .....	13
3- Les pratiques de consommation des seniors .....	15
4- Les seniors et le numérique : .....	18
5- Les lieux de vie des seniors.....	19
Vieillir à domicile.....	19
Vieillir en EHPAD .....	21
6- L'état de santé des seniors en France : .....	21
7- L'emplois et l'employabilité des seniors : .....	24
8- Le marché de la Silver économie : un marché attractif en plein croissance .....	25
<b>Pour en savoir plus : documents et rapports mobilisés :</b> .....	<b>26</b>

## I. La présentation de l'association France Silver Éco

**France Silver Éco** est une association créée en 2009, sous l'impulsion du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et du Ministère de la Santé et des Affaires sociales, sous l'appellation Centre National de Références de Santé à domicile et Autonomie (CNR santé). Après le lancement de la filière industrielle Silver économie en 2013, le CNR santé a pris une orientation plus transversale trouvant des déclinaisons dans plusieurs secteurs d'activités et réunissant autour de la table un large panel d'acteurs qui appartiennent à de différents domaines, dont la santé, le transport, l'habitat, le loisir. etc.

**France Silver Éco** a pour vocation :

- De participer au développement de la filière Silver économie en accompagnant les différents acteurs de l'écosystème dans l'appropriation des sujets en lien avec le bien vieillir de la population ;
- De favoriser la création des liens, la coordination et la coopération entre ces différentes entités hétérogènes ;
- D'avoir le rôle d'influence et de lobbying notamment pour lever le frein au développement de la Silver économie ;
- D'œuvrer également pour le développement et la démocratisation d'usage des outils d'aide techniques et technologiques permettant d'anticiper la perte d'autonomie des personnes âgées. Ces dispositifs digitaux sont mobilisés tout au long du parcours de vieillissement de la personne, allant de la prévention, la prise en charge de la santé à la compensation de certaines déficiences engendrées par la dépendance ;
- Enfin, de nourrir la réflexion, de valoriser les compétences, le savoir et le savoir faire afin de répondre aux enjeux humains, sociétaux et économiques de la thématique Silver économie.

**France Silver Éco** est la seule structure à réunir les acteurs publics et privés, elle s'ambitionne de s'inscrire en tant que le premier réseau national des acteurs de la Silver économie en France. Aujourd'hui, l'association regroupe plus d'une centaine d'adhérents répartis sur tout l'hexagone en différents collèges : entreprises, collectivités territoriales, assureurs, mutuelles, écoles et universités, fédérations et syndicats. Le nombre et le poids d'adhérents ont une importance capitale dans la crédibilité et la légitimité de son action. Ces activités sont orientées vers ses adhérents, les clients étant référencés sur sa plateforme et les partenaires publics dans le cadre de différentes conventions.

## II. Les actions de France Silver Éco

**France Silver Éco** propose à ses adhérents ainsi qu'aux autres acteurs de l'écosystème une offre de services et un ensemble d'actions mises en place, dans le but de favoriser la création et le maintien des liens ainsi que la constitution d'un réseau national d'acteurs publics et privés de la Silver économie. Parmi celles-ci nous citerons :

- ❖ Le déploiement d'un « *Observatoire de la Silver économie* » qui représente un outil de réflexion et d'aide à la décision à destination de l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Cet outil associe la réflexion scientifique académique à la réflexion industrielle afin de favoriser les relations « chercheurs-entrepreneurs ».
- ❖ L'animation et la coordination du « *Comité national des Silver territoires* » sous forme de rencontres ouvertes aux Régions, aux Départements, aux Métropoles et aux regroupements de Communes. Ce comité permet d'aider les territoires à échanger les bonnes pratiques, les politiques et les actions publiques mises en place permettant le bien vieillir.
- ❖ Animation du réseau, communication événementielle et vie associative à travers l'organisation des matinales, des conférences, des événements de l'Observatoire (rencontres et workshop). De même, à travers la participation et la présence aux salons et aux expositions tels que : salons des seniors et Silver Economy expo.
- ❖ Les « *Afterworks* » de la Silver économie coorganisés avec Cap Digital. Ces événements permettent aux jeunes entreprises ainsi qu'aux grands comptes de présenter leur offre de biens ou de services permettant le bien vieillir. L'événement représente également une occasion aux deux parties de se connaître, de se rencontrer et éventuellement de collaborer ensemble.

Plus d'informations sur : [www.france-silvereco.fr](http://www.france-silvereco.fr)

### III. La Silver économie : définition et contexte d'émergence de la filière

La Silver économie est une filière économique et industrielle transversale, dont le principal objectif est de répondre à l'enjeu du vieillissement de la population en permettant aux seniors d'améliorer leur qualité, voire leur espérance de vie.

Pour de nombreux secteurs économiques, les gérontechnologies et les produits de santé, mais également pour les équipements de la maison et les loisirs, la transition démographique constitue une opportunité de croissance. Il s'agit de comprendre mais aussi de sensibiliser et d'accompagner les acteurs publics et privés de la filière pour voir comment leur offre de produits ou de services peut être adaptée aux besoins des seniors, qu'ils soient autonomes, fragiles ou en perte d'autonomie.

La Silver économie regroupe les entreprises agissant pour et/ou avec les personnes âgées. Celles qui œuvrent pour la création de services personnalisés mobilisant les technologies pour l'autonomie, ces biens et services seront bientôt indispensables et sont autant d'activités appelées à se développer fortement dans les prochaines années.

La Silver économie est également une opportunité de sortir du paradigme *vieillesse égale dépendance* et d'avoir une vision positive du vieillissement. Autrement dit, ne pas évoquer le vieillissement seulement en matière de coût social (dépenses publiques) mais plutôt de développement économique, d'emploi, de formation, d'innovation, de développement intergénérationnel et de lien social.

Le lancement de la filière et signature du contrat de filière : le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère des Solidarités et de la Santé ont signé en décembre 2013 un contrat de filière pour la Silver économie. Ce contrat a comme objectifs : de structurer ce secteur en une vraie filière industrielle et créer un écosystème national et régional pour faire émerger un grand marché et favoriser l'essor de l'industrie française.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement, promulguée en 2015, a constitué une réelle prise en compte collective de ce sujet, permettant à la fois le développement d'une filière industrielle dédiée et sa médiatisation qui, jusqu'alors, était plus que limitée.

Cette loi a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et d'inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transports, de vie sociale et citoyenne, d'accompagnement. La loi donne la priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Enfin, en renforçant les droits et libertés des personnes âgées, elle vise à leur apporter une meilleure protection<sup>1</sup>.

La Silver économie se développe progressivement depuis 2013, la France a une véritable carte à jouer au niveau national, mais aussi européen et international puisque le phénomène du vieillissement de la population est mondial et va impacter l'évolution de notre société.

---

<sup>1</sup> Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

Selon Luc Broussy, Président de France Silver Éco, la France a trois atouts essentiels pour devenir un pays leader sur la Silver économie.

- Elle est d'abord le seul pays d'Europe à avoir adopté une loi véritablement transversale comme l'est la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement (loi ASV) ;
- Elle est également un des rares pays à avoir institutionnalisé une filière « Silver économie » pilotée par l'État ;
- Enfin, la France bénéficie d'un vrai savoir dans le domaine médico-social, ses groupes d'EHPAD étant désormais présents partout dans le monde (Brésil, Chine, Pologne, Allemagne, Espagne...). Une *French touch* que le Président Emmanuel Macron a eu l'occasion de valoriser au cours de ses visites officielles à l'étranger.

### Le public concerné par la Silver économie

Le public des produits et services de la Silver économie peut être réparti en trois catégories<sup>1</sup> :

1. Les âgés dits « actifs ». Ces retraités, autonomes et indépendants connaissent un vieillissement habituel ou usuel avec le cas échéant des atteintes de certaines fonctions, liées à l'âge, considérées comme physiologiques.
2. Les âgés dits « fragiles ». Ces personnes présentent des limitations fonctionnelles et une baisse des capacités d'adaptation ou d'anticipation, sous l'action conjuguée du vieillissement physiologique, de maladies chroniques et du contexte de vie. La fragilité doit être comprise comme une situation dynamique ou même un état instable, qui peut évoluer vers une rupture d'équilibre, des complications et une perte d'autonomie, mais peut aussi être stabilisée par des interventions appropriées.
3. Les âgés dits « dépendants ou en perte d'autonomie ». Ces âgés ont besoin d'être aidés pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou requièrent une surveillance régulière. Ils peuvent vivre à domicile ou en EHPAD.

---

<sup>1</sup> Contrat de la filière Silver économie, Ministère des affaires sociales et de la santé, décembre 2013



## IV. Les secteurs de la Silver économie

La Silver économie trouve des déclinaisons dans de nombreux secteurs d'activités en lien avec les différentes composantes possibles du projet de vie des seniors : secteur de la santé et les services à la personne, l'habitat, l'aménagement du logement, la mobilité et le transport, les loisirs et le tourisme, la culture. etc.

Nous retenons les secteurs prioritaires de la Silver économie, identifiés lors d'une étude quantitative réalisée par France Silver Éco pour le lancement de l'Observatoire, en 2017. Ces secteurs sont définis comme suit :

### La santé

« La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »<sup>1</sup>.

### La sécurité et l'autonomie

« La sécurité est un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté »<sup>2</sup>.

« L'autonomie est définie par la capacité à se gouverner soi-même. Elle présuppose la capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir, et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. Cette liberté doit s'exercer dans le respect des lois et des usages communs. L'autonomie d'une personne relève ainsi à la fois de la capacité et de la liberté »<sup>3</sup>. L'autonomie est parfois définie comme l'absence de dépendance (vision réductrice).

### L'habitat

« Espace qui offre des conditions qui conviennent à la vie et au développement d'une espèce = ensemble des conditions de logement, d'habitation ».

La qualité du logement joue un rôle décisif dans l'état de santé des habitants. Les matériaux de construction utilisés, les équipements installés, les dimensions et la conception architecturale de l'habitation et de ses éléments constitutifs ont, directement ou indirectement, un effet sur la santé<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Préambule de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la santé, New York, 19 juin-22 juillet 1946 par les représentants de 61 États (non modifié depuis).

<sup>2</sup> Source : Centre collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes, *WHO Collaborating Centre on Community Safety Promotion, Karolinska Institute*, Organisation mondiale de la Santé, Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels, Québec, septembre 1998. <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/centre-collaborateur-oms/definition-du-concept-de-securite>

<sup>3</sup> Définition de l'autonomie selon l'OMS.

<sup>4</sup> « La réglementation Habitat & Santé en Europe, projet de l'OMS soutenu dans le cadre de la convention conclue entre le ministère français de la Santé et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. [http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0003/121836/E90613.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/121836/E90613.pdf)

### Les services à la personne

« Les services à la personne désignent les activités destinées à répondre aux besoins des particuliers dans leur vie quotidienne, contribuant au mieux-être des citoyens à leur domicile »<sup>1</sup>.

« Services de santé intégrés et centrés sur la personne : gestion et prestation de services sanitaires de qualité et sûrs permettant à la population de bénéficier d'un ensemble de services suivis allant de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie, au diagnostic, au traitement et à la prise en charge de la maladie, ainsi qu'à la réadaptation et aux soins palliatifs, aux différents niveaux et sur les différents lieux de soins dans le cadre du système de santé »<sup>2</sup>.

### Les loisirs et le sport

« Les loisirs sont du temps de vie qui n'est affecté ni au travail, ni au repos, ni au sommeil, c'est un temps libre, un temps à soi. Ce temps se révèle essentiel dans l'équilibre tant social que psychique de chacun et contribue à une certaine qualité de vie. Les loisirs sont l'un des déterminants de santé majeurs sur lesquels chacun peut plus ou moins agir »<sup>3</sup>.

### Le tourisme

« Le tourisme est une activité de loisir car il se situe d'abord dans le « temps libre » dégagé de toutes obligations, voire le temps de loisir le plus long de l'année, celui des vacances; il réfère à une activité « librement choisie » pour le simple plaisir qu'elle procure; il est « désintéressé », c'est-à-dire gratuit et non lié à la recherche de prestige ou de revenus ; il est « hédoniste », car il sous-entend la recherche de plaisir et de satisfaction personnelle ; finalement, appartenant à l'individu et contribuant à son développement, il est « personnel ». On distingue deux variantes de l'activité touristique : 1) axée sur le repos et comportant un transfert de sédentarité dans un autre lieu pour répondre à un besoin de bonheur sans contraintes (villégiature, retraite, cure) ; 2) axée sur la découverte et animée par le goût de la mobilité. Deux types de tourisme qui apportent leur lot de bienfaits sur les individus »<sup>4</sup>.

### Les transports (mobilité)

Mobilité : facilité à se mouvoir.

Vincent Kauffman conçoit la mobilité comme « une articulation de trois concepts : le champ des possibles (l'ensemble des opportunités de mobilité liées à un contexte), les aptitudes à se mouvoir (l'ensemble des éléments relatifs à l'individu et qui conditionnent sa capacité à être mobile), et les pratiques de déplacements »<sup>5</sup>. L'addition des trois définit un état de la mobilité, à la fois individuelle et collective.

Sept grands domaines selon l'INPES, à l'interface des transports, de l'aménagement urbain et de la santé : l'organisation des transports en commun, l'information aux usagers,

---

<sup>1</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13244>

<sup>2</sup> <http://www.who.int/healthsystems/topics/delivery/fr/>

<sup>3</sup> Dictionnaire Petit Robert. [https://www.google.fr/search?client=firefox-b-ab&dcr=0&ei=AsDVWsCbIoKisAGN37agCg&q=d%C3%A9finition+des+loisirs+en+sant%C3%A9&og=d%C3%A9finition+des+loisirs+en+sant%C3%A9&gs\\_l=psy-ab.3.33i22i29i30k1.21588.33526.0.34032.17.17.0.0.0.0.272.2554.0j11j4.15.0...0...1c.1.64.psy-ab.2.15.2544...0i22i30k1j33i160k1j33i21k1.0.eJjLymRChIk#](https://www.google.fr/search?client=firefox-b-ab&dcr=0&ei=AsDVWsCbIoKisAGN37agCg&q=d%C3%A9finition+des+loisirs+en+sant%C3%A9&og=d%C3%A9finition+des+loisirs+en+sant%C3%A9&gs_l=psy-ab.3.33i22i29i30k1.21588.33526.0.34032.17.17.0.0.0.0.272.2554.0j11j4.15.0...0...1c.1.64.psy-ab.2.15.2544...0i22i30k1j33i160k1j33i21k1.0.eJjLymRChIk#)

<sup>4</sup> <https://journals.openedition.org/teoros/2243#tocto2n1>

<sup>5</sup> [http://www.urbalyon.org/AffichePDF/Reperes\\_europeens\\_-\\_Sante\\_et\\_mobilite\\_-\\_Quelles\\_synergies\\_-\\_Quelles\\_modalites\\_d-integration\\_dans\\_les\\_politiques\\_de\\_gestion\\_et\\_de\\_developpement\\_urbain\\_-\\_2888](http://www.urbalyon.org/AffichePDF/Reperes_europeens_-_Sante_et_mobilite_-_Quelles_synergies_-_Quelles_modalites_d-integration_dans_les_politiques_de_gestion_et_de_developpement_urbain_-_2888)

l'aménagement de l'espace public, l'aménagement des espaces gare, les stratégies foncières, l'accès à l'emploi et la coordination des politiques publiques.<sup>1</sup>

### Nutrition et alimentation

La nutrition c'est l'apport alimentaire répondant aux besoins de l'organisme. Une bonne nutrition – c'est-à-dire un régime adapté et équilibré – et la pratique régulière d'exercice physique sont autant de gages de bonne santé. Une mauvaise nutrition peut entraîner un affaiblissement de l'immunité, une sensibilité accrue aux maladies, un retard de développement physique et mental et une baisse de productivité.

« La nutrition est essentielle pour la survie, la croissance physique, le développement mental, les performances de l'individu, la productivité, la santé et le bien-être tout au long de la vie: dès les premiers stades du développement foetal, à la naissance, pendant les premières années, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte ».<sup>2</sup>

« Une mauvaise alimentation est l'un des principaux facteurs de risque pour une série de maladies chroniques, y compris les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète ainsi que celles liées à l'obésité. Pour avoir une alimentation saine, on recommande de consommer davantage de fruits et légumes ainsi que de légumineuses, céréales complètes et des fruits secs. Il est conseillé de réduire la consommation de sel, sucres et graisses, notamment les graisses saturées et les acides gras. Améliorer des habitudes alimentaires ne relève pas du seul individu, c'est aussi un problème sociétal qui requiert une approche pluridisciplinaire, multisectorielle et culturellement adaptée ».<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> [http://www.urbalyon.org/AffichePDF/Reperes\\_europeens - Sante et mobilite - Quelles synergies - Quelles modalites d-integration dans les politiques de gestion et de developpement urbain --2888](http://www.urbalyon.org/AffichePDF/Reperes_europeens_-_Sante_et_mobilite_-_Quelles_synergies_-_Quelles_modalites_d-integration_dans_les_politiques_de_gestion_et_de_developpement_urbain_-_2888)

<sup>2</sup> Définition de l'OMS : [http://www.who.int/maternal\\_child\\_adolescent/topics/child/nutrition/fr/](http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/child/nutrition/fr/)

<sup>3</sup> <http://www.who.int/topics/diet/fr/>

## V. Chiffres Clés :

Cette partie propose les indicateurs socio-économiques et démographiques les plus pertinents pour l'analyse des tendances des différents secteurs qui structurent la filière au niveau national.

Face au manque de données consolidées et objectivées à l'échelle nationale, notre volonté est de construire les éléments de l'offre de biens et de services à destination des personnes âgées ainsi que de caractériser la demande en Silver économie.

Cette partie traite des points suivants :

- Les données démographiques. Reflétant les différents traits de la population française âgée de plus de 60 ans, concernée par le vieillissement selon la définition de l'OMS.
- Le niveau de vie des seniors en France. Fournissant les données sur les ressources dont disposent cette population et qui sont susceptibles de financer leurs besoins.
- Les pratiques de consommation des seniors. Indiquant les postes de consommation pour lesquels les seniors allouent des parties importantes de leur budget.
- Le numérique et les seniors. Étant associé de plus en plus à la consommation que ce soit comme un canal d'achat, de distribution de services et de communication, il est indispensable de comprendre la manière dont les personnes âgées s'adaptent à cette évolution numérique.
- Les lieux de vie des seniors. Comparant les deux alternatives offertes aux personnes âgées que ce soit le maintien à domicile ou les EHPAD.
- L'état de santé des seniors en France. Exposant les déficiences les plus fréquentes/répandues dont souffrent les seniors en France.
- L'emploi et l'employabilité des seniors. Représentant des informations concernant le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle des seniors.

## 1-Démographie :

En France : Selon les données de l'Insee, la France compte 67.2 millions d'habitants, dont 25.6 % de la population globale a au moins 60 ans. Selon les projections de population et suivant les tendances démographiques observées, la France compterait 73.6 millions d'habitants d'ici janvier 2060, avec un taux de 32.1 % de personnes âgées de 60 ans ou plus.

Au sein de cette population dite « senior », on retrouve plus de femmes que d'hommes avec des proportions respectives de 55.83 % et 44.17 %. D'ici 2070, ces personnes âgées demeureront majoritairement des femmes, 63 % des octogénaires, 73 % des nonagénaires et 84 % des centenaires (5/6) seront des femmes, selon les prévisions de l'Insee. Leur espérance de vie atteint 85.3 ans, et l'écart avec les hommes continue de se réduire : de 7.9 ans en 1996, il n'est plus que de 5.8 ans en 2017.

D'ici 2070, la France passera d'une proportion d'un senior sur quatre, en 2017, à un tiers de la population qui est constituée de personnes âgées de plus de 60 ans. Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans devrait doubler, il s'accroîtrait de 7.8 millions d'ici 2070. Quant à celui des 85 ans ou plus, il pourrait presque quadrupler, passant de 1.8 à 6.3 millions.



Les centenaires résidants en France seront treize fois plus nombreux en 2070 : 270.000 estime l'Insee contre 21.000 au 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec un rythme de +7 % par an depuis 1975. Cette population reste d'une taille modeste au regard de la taille de la population (0.4 %).

Au niveau européen et mondial : La France se classe au 11<sup>ème</sup> rang mondial en termes de nombre d'habitants de 65 ans et plus (Banque mondiale, 2015<sup>1</sup>). En 2017, elles sont 962 millions, soit près de 13 % de la population mondiale. En 2030, on comptera déjà 1.4 milliard d'individus au moins sexagénaires ; 3.1 milliards à la fin du siècle. Parmi les états membres de l'union européenne, les plus fortes proportions des personnes âgées (65 ans et plus) par rapport à la population totale sont observées en Italie (21.7%) suivie par l'Allemagne (21%) et la Grèce (20.9%) (Eurostat, 2016).

<sup>1</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

Tableau 01 : -Classement des pays européens en fonction du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus-

Pays	2005	2015
Italie	19.5 %	21.7 %
Allemagne	18.6 %	21.0 %
Grèce	18.3 %	20.9 %
Portugal	17.2 %	20.3 %
Bulgarie	17.4 %	20.0 %

Source : Données Eurostat, 2016

## 2- Le niveau de vie des seniors en France : focus sur la précarité

Les seniors constituent une population très hétérogène en manière de revenu et de pouvoir d'achat. Les seniors et en particulier ceux âgés entre 50 et 69 ans, représentent la tranche d'âge ayant le niveau de vie le plus élevé. De 50 à 69 ans, certains sont encore actifs. Ils ont globalement des salaires plus élevés (2 250 euros en moyenne) que les salariés de 30 à 49 ans (1 923 euros en moyenne). Ces « jeunes seniors » bénéficient d'un niveau de vie supérieur à la fois à celui des plus jeunes et à celui de leurs aînés

Tableau 02 : - Niveau de vie moyen des individus selon l'âge -

Tranche d'âge	Niveau de vie moyen en euros
Moins de 18 ans	1739 €
18 à 29 ans	1704 €
30 à 39 ans	1881 €
40 à 49 ans	1966 €
50 à 59 ans	2243 €
60 à 69 ans	2258 €
Plus de 70 ans	1965 €
Ensemble de la population	1965 €

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2012

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- Accumulation d'expériences, de connaissances et de savoir-faire,
- La main-d'œuvre la plus qualifiée a tendance à rester plus longtemps en emploi que la main-d'œuvre moins qualifiée,
- Les salariés plus âgés ont bénéficié d'une conjoncture plus favorable au début de leur carrière.

Les retraites et les retraités : En France, le régime de retraite est par répartition, dans lequel chaque génération cotise pour celle qui la précède et reçoit de celle qui la suit. En 2016, on comptait 1.7 actif pour 1 inactif, un ratio qui devrait encore baisser, selon l'Insee à 1.4 en 2070.

Fin 2015, on comptait plus de 17 millions de personnes retraitées. La pension moyenne tous régimes de droit direct<sup>1</sup> s'établit à 1 376 euros bruts mensuels en 2015, soit 0,7 % de plus qu'à la fin 2014 en euros constants. Cette hausse provient principalement de l'effet de noria<sup>2</sup>. La pension de droit direct des femmes est inférieure de 39,2 % en moyenne à celle des hommes. Si l'on ajoute les droits dérivés<sup>3</sup>, l'écart de pension s'établit à 25,1 %. (Rapport retraites et retraités, 2017).

Selon une étude réalisée par le Credoc (2015), près de 1 français sur 2 (47 %) a présenté le système des retraites comme l'un de leurs deux premiers sujets de préoccupations. Ils n'étaient encore que 1 sur 5 (22 %) il y a vingt ans. Le montant des pensions est aussi source de tracas.

Les seniors, plus souvent propriétaires de leur résidence principale (70% d'entre eux contre à peine plus de 50 % dans l'ensemble des autres classes d'âge), ont une aisance financière à revenu égal supérieure aux ménages plus jeunes, plus fréquemment locataires.

Enfin, les personnes *de plus de 75 ans* sont relativement plus *modestes* que la moyenne de la population et sont le cas échéant plus *touchées par la pauvreté*.

La précarité des seniors en France : si la précarité touche en priorité les plus jeunes et en particulier les étudiants et les jeunes travailleurs, une partie importante des seniors est concernée par ce phénomène. Ces derniers connaissent des déclinaisons fortes passant de la précarité à la misérabilité et la vulnérabilité.

74 % des Français (retraités inclus) estiment que le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités sont insuffisants et anticipent une baisse pour les prochaines générations.

Selon le sondage réalisé par Ipsos/ SPF (2017), près de la moitié (49 %) des seniors français redoutent de connaître la pauvreté. Parmi les seniors les plus modeste, 40 % n'ont pas les moyens pour se procurer une alimentation saine leur permettant de faire trois repas par jours.

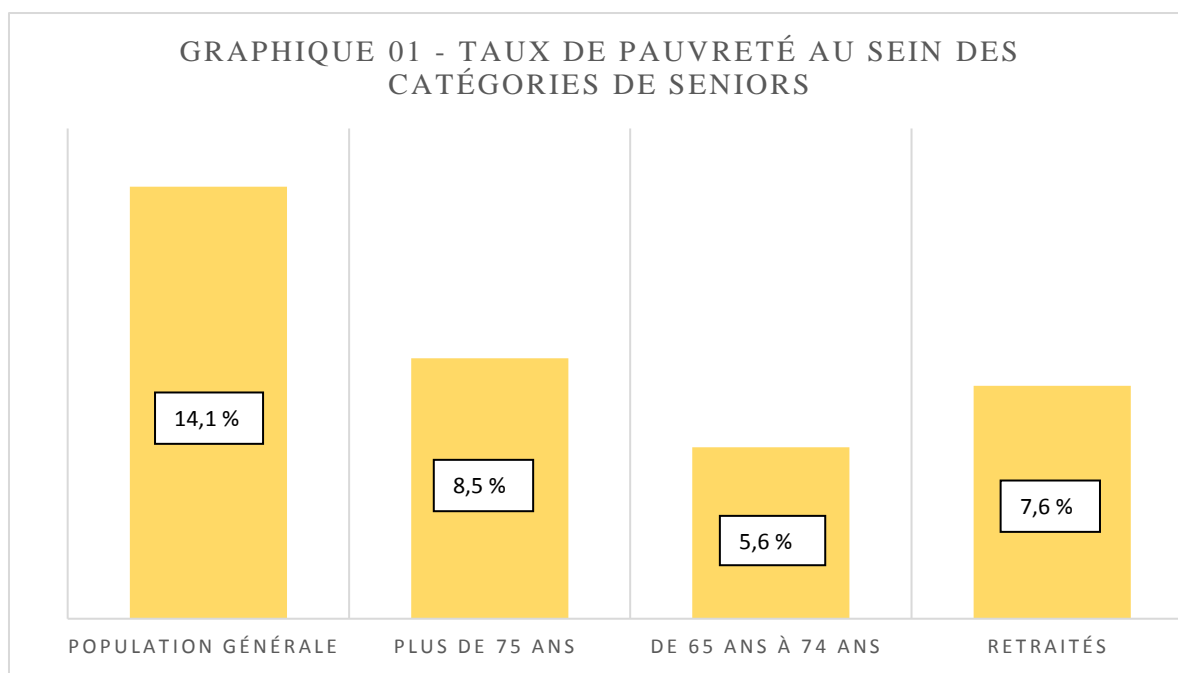
En 2013, parmi les 15 millions de personnes de plus de 60 ans, 1.2 million sont considérées comme pauvres. Parmi la population globale, le taux de pauvreté chez les personnes âgées est estimé à 5.6 % pour les 65-74 ans et de 8.5 % pour les personnes âgées de 75 ans ou plus, dont les retraités représentent 7.6 % de la population pauvre (Observatoire des inégalités, 2015). Contrairement aux jeunes générations pour qui cette situation est épisodique et transitoire, les personnes âgées pauvres ont peu de chances d'améliorer leur situation avec le temps.

---

<sup>1</sup> Pension de droit direct ou de « droit propre », est celle qui vous est versée en contrepartie des cotisations que vous avez versées tout au long de votre carrière. Le calcul est différent suivant les régimes.

<sup>2</sup> L'effet noria : la mesure de l'économie obtenue par une entreprise en remplaçant le départ d'un senior (retraite ou départ volontaire) par un jeune diplômé moins coûteux

<sup>3</sup> Pension de droit dérivé ou de réversion. C'est celle que l'on perçoit, à certaines conditions, au décès de son conjoint. Elle est calculée sur la base des cotisations versées par celui-ci. Elle représente en général un certain pourcentage (différent suivant les régimes) de la pension de droit direct du conjoint décédé.



Source : Données Insee - Observatoire des inégalités 2015<sup>1</sup>

Suite à une inégalité subie tout au long de la carrière, près d'une femme sur dix (10 %), âgée de 75 ans et plus, vit sous le seuil de pauvreté, contre 7,6 % des hommes de cette tranche d'âge.

Les écarts entre les hommes et les femmes sont d'autant plus marqués que l'on avance en âge. Ces femmes séniors vivent le plus souvent seules, parfois isolées, suite au décès de leur conjoint, avec pour revenus de maigres retraites, tout juste équivalent au seuil de pauvreté, soit environ 800 euros par mois.

Selon le sondage Ipsos/ SPF 2017, ces difficultés financières influencent directement l'état de santé des seniors. Le dentaire et l'optique représentent les postes de dépenses les plus problématiques de cette population avec des taux respectifs d'abandon de 42 % et 31 %. Enfin, 56 % des seniors en France sont inquiets de leur capacité financière de faire face à la dépendance.

### [3 – Les pratiques de consommation des seniors](#)

Les dépenses de consommation baissent après le passage à la retraite, ce qui est dû d'une part à la baisse du revenu et d'autre part au ralentissement progressif des activités suite à des occasions de sorties moins fréquentes. Contrairement aux jeunes générations, les priorités d'achat se recentrent sur le besoin et non pas sur le plaisir.

Selon une enquête réalisée par le Credoc (2013), l'accès à Internet représente également un des facteurs déterminants de la consommation des seniors. Internet a une influence très forte sur les dépenses de l'ensemble des postes, en particulier pour les transports, les loisirs, l'alimentation et l'habillement.

<sup>1</sup> <https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-augmente-chez-les-plus-jeunes-mais-n-epargne-pas-les-plus-ages>



Les principaux postes de consommation chez les seniors : Aujourd'hui, les dépenses de consommation des seniors représentent 52 % des dépenses de l'ensemble de la population. Principalement sur six postes : la santé 57 % (des dépenses de santé sont le fait des seniors), l'alimentation 53 %, les autres biens et services 51 %, l'équipement du foyer 58 % et l'assurance 56 % et les loisirs 49 %.

Le niveau des dépenses de santé d'un pays dépend de trois types de facteurs : les facteurs économiques, les facteurs démographiques et les facteurs technologiques. Ce dernier est très lié au niveau de revenu et au niveau de vie.

Les personnes de plus de 65 ans représentent 41 % des dépenses de produits de grande consommation et frais libre-service et 57 % des dépenses Produits frais transformés. Ils ont un budget de 4 419 € par an en grande consommation, c'est-à-dire 5 % de plus que les foyers plus jeunes. En termes de fréquence d'achat, ils réalisent un acte d'achat sur deux en produits de grande consommation et frais libre-service (Kantar, Consumer Day 2018).

Suite au passage à la retraite et au départ des enfants de la maison, les ménages seniors procèdent au réaménagement, à l'équipement et à la décoration de leur foyer voire même à un éventuel déménagement. Pour cette raison, les seniors constituent plus de 58 % des dépenses du marché d'équipement de la maison (Credoc, 2012).

Dans le domaine des loisirs, les principaux postes de dépenses sont les voyages tout compris 34 %, les services culturels et sportifs 22 %, les équipements de loisirs 16 % et la presse-papeterie 13 %.

Les activités culturelles, le sport et le tourisme ont une place importante dans les attentes de consommation des seniors. Les retraités représentent aujourd'hui un tiers de la consommation touristique mondiale. En France, cette catégorie a un budget vacances supérieur de 30 % à la moyenne française (Institut Français des Seniors, 2013). Les seniors de plus de 60 ans ont réalisé 22 milliards d'euros de dépenses touristiques en 2014. Près de 50 % des quinquagénaires français pensent en premier au voyage pour dépenser leur argent. (Données du portail de l'économie, des finances de l'action et de comptes publics, 2017)

Selon une enquête réalisée par AFNOR sur les pratiques de consommation des seniors, les répondants sont 85,6 % à pratiquer une activité sportive en club ou en toute autonomie. En ce qui concerne le tourisme : seuls 2,5 % des répondants ne voyagent pas et ne souhaitent pas voyager. Les attentes existent et portent sur : une augmentation d'offres de courts séjours 55,3 % et une augmentation des offres sur mesure (déplacements familiaux 46,9 %) ou d'offres adaptées aux seniors 33,6 %.

Selon les résultats de l'étude AFNOR, le besoin de mobilité des seniors est clairement exprimé :

- 51 % des répondants utilisent leur véhicule personnel ;
- 78 % prennent les transports en commun tels que le bus, le tram, le métro ou le RER ;

- 60 % d'entre eux souhaiteraient un accès plus facile aux transports en commun, une fréquence de passage plus importante et un tarif plus avantageux pour les personnes dites âgées ou handicapées ;
- 82 % des répondants se disent peu informés sur les possibilités d'avoir recours à un taxi conventionné, un véhicule sanitaire léger ou une ambulance.

Un des grands défis à relever pour l'avenir est la lutte contre la solitude des personnes âgées frappant désormais plus de 5 millions de personnes, qui n'ont peu ou pas de relations sociales (sur le plan familial, amical, associatif, professionnel...).

L'épargne chez les seniors : Le taux de l'épargne croît également chez les personnes âgées avec 17 % contre 1 % chez les moins de 50 ans, avec un fort endettement pour les moins de 29 ans. Selon l'Observatoire Cetelem 2016<sup>1</sup>, les seniors veulent se sentir utiles, près de 80 % des seniors européens contribuent occasionnellement ou régulièrement aux dépenses ou à l'épargne de leurs enfants ou petits-enfants, ou leur donnent un coup de pouce pour l'achat de la résidence principale.

Changement des pratiques de consommation : Selon une étude réalisée par l'Observatoire des seniors, avec l'avancée dans l'âge on voit la consommation de certains postes diminuer, alors que d'autres restent stables.

Des postes qui traduisent des occasions de sortie tels que les hôtels, les restaurants et les cafés diminuent avec l'âge. La part des ménages qui dépensent dans ces activités diminue à partir de 60 ans pour arriver à un tiers des plus de 80 ans.

De même pour le transport, un poste de consommation qui baisse aussi avec l'âge. Ces dépenses concernent aussi bien l'achat d'un véhicule que les frais d'entretien (décrochage vers 60 ans). Par contre, les dépenses liées aux services de transport stagnent à partir de 70 ans. Cela dit, les 70 ans ou plus sont de plus en plus nombreux à continuer d'utiliser leur voiture.

Par contre, l'entretien courant du logement représente un poste de dépenses qui est relativement stable avec l'avancée dans l'âge. Ces postes englobent les produits et les articles ménagers, ainsi que le personnel rémunéré pour l'entretien du logement (des prestataires de services).

Les seniors sont des consommateurs modernes, exigeants et avertis : Une autre tendance qui a bien été décelée par l'étude AFNOR (2014) est que les seniors souhaitent disposer de plus d'informations concernant les produits et les services qui leur sont proposés, ces informations doivent être *lisibles et de bonne qualité*.

- Plus de 70 % des répondants souhaiteraient disposer d'informations nutritionnelles, facilement identifiables et faciles à lire.

---

<sup>1</sup> <http://observatoirecetelem.com/observatoire-cetelem-de-la-consommation/vers-lage-dor-de-la-silver-economie/epargne-ou-depenses/>

- 67,3 % d'entre eux souhaitent la simplification des modes d'emploi pour les outils technologiques.
- L'information concernant les structures d'accueil (EHPAD, accueils de jour ou temporaires, logements foyers, résidences services,) est demandée par 67 % des répondants.
- 66 % des répondants demandent de l'information sur les aides financières possibles et les démarches à suivre afin d'intégrer ces structures.

Le maintien à domicile est une volonté partagée : rester à domicile demeure un souhait majoritaire, 85 % des personnes interrogées lors de l'enquête se disent ouvertes aux services et technologies favorisant le maintien à domicile, en étant autonomes, le plus longtemps possible. Près de 60 % des seniors disent avoir recours aux technologies adaptées pour continuer à apprendre et à s'amuser. 50 % d'entre eux y ont recours pour rester en contact avec leur famille et leurs amis.

#### 4 - Les seniors et le numérique :

Selon une étude réalisée par le Credoc (2013), Internet représente un catalyseur de la consommation chez les seniors. Les ménages de plus de 50 ans disposant d'Internet opèrent plus d'actes d'achat et par conséquent dépensent nettement plus que des seniors non connectés.

Selon la même étude, le premier motif d'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication par les seniors est de maintenir leur cercle social en restant en contact avec leurs proches, en l'occurrence les membres de la famille, les anciens amis et collègues. En deuxième lieu, c'est pour effectuer des achats en ligne. En 2011, 35 % des 60-69 ans et 10 % des plus de 70 ans ont effectué des achats en ligne dans les douze derniers mois, des proportions en hausse depuis le début des années 2000.

Depuis quelques années, les seniors ne sont plus réfractaires au numérique, deux personnes sur trois âgées de plus de 55 ans (63%) utilisent Internet (baromètre 2016 TNS Sofres-Cogedim club 55+). Si les plus jeunes seniors en font davantage usage que les plus de 70 ans, la fracture numérique générationnelle a tendance à s'estomper. Une personne âgée de plus de 75 ans sur quatre utilise Internet. Globalement, les seniors se servent beaucoup d'Internet pour regarder des photos ou consulter leurs comptes en ligne. Ils ont aussi l'habitude de s'informer sur l'actualité, de rechercher des renseignements sur les produits et de communiquer avec leurs proches. Selon une enquête réalisée par le Credoc, ils seraient ainsi près d'un tiers à être inscrits sur des réseaux sociaux, à l'exemple de Facebook et Twitter.

Quant à l'adoption des nouvelles technologies, les seniors sont de mieux en mieux équipés, incitant les fabricants à adapter leur offre aux attentes de la cible, proposant des interfaces toujours plus lisibles, intelligibles et fonctionnelles. Des nouveaux produits pour le bien vieillir émergent constamment : ils mettent l'accent sur l'ergonomie, la facilité d'utilisation et le confort visuel afin de mieux répondre à tous les usages.

Selon le baromètre du numérique (2017), l'usage des smartphones est en croissance, environs 54 % des 60-69 ans sont détenteurs de cet outil, contre 30 % des 70+ ans.

Quant à l'ordinateur, il est jugé comme l'équipement le plus utile et le moins sensible à l'âge parmi trois équipements à savoir la tablette, l'ordinateur et le smartphone. Pour les seniors, c'est l'équipement le plus utilisé pour la connexion avec 68 % pour les 60-69 ans et 74 % pour les 70+ ans. Enfin, le smartphone est beaucoup moins adopté par ces deux tranches d'âges avec 19 % pour les 60-69 ans et 9 % pour les 70+ ans.

Les seniors se sentent de plus en plus compétents dans l'usage de ces trois dispositifs avec des pourcentages de 40 % pour 60-69 ans contre 20 % pour les 70+ ans.

Reste que les personnes âgées de plus de 70 ans utilisent toujours le téléphone fixe jugé utile par 74 % de cette population contre 49 % pour les autres tranches d'âge.

A l'instar des autres générations, les 60 ans et plus multiplient leurs modes de connexion, ils ressentent l'utilité d'utiliser à la fois le canal wifi, filaire et mobile. Cette population a tendance à mobiliser le mode de connexion fixe plus que le mobile avec un écart de 23 % pour les 60-69 ans contre 19 % pour les plus de 70 ans.

### 5-Les lieux de vie des seniors

Vieillir à domicile : D'après une étude réalisée par le Credoc, 32 % des seniors considèrent que maintenir leur domicile le plus longtemps possible est une condition indispensable pour le bien vieillir. 17% d'entre eux approuvent qu'avoir une évaluation positive de la qualité de leur vieillissement réside dans le fait de bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins. D'où la nécessité d'adapter le domicile aux besoins de ces résidents, afin qu'ils puissent rester le plus longtemps possible.

85% des français déclarent vouloir rester à domicile même s'ils ont besoin d'aide, en privilégiant l'aide à domicile humaine, technique et technologique, plutôt que le changement du lieu de vie.

Différentes interventions sont possibles pour rendre son logement plus adapté et plus sécurisant lorsqu'on vieillit :

- La pose de volets roulants automatisés,
- L'adaptation de l'éclairage pour éviter les risques de chutes,
- L'installation d'équipements spécifiques : siège de douche mural par exemple...
- La réalisation de travaux d'adaptation : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches antidérapants, de revêtements de sol antidérapants, d'un chemin lumineux...

En France 2 millions de logements nécessitent d'être adaptés pour favoriser le maintien à domicile des 65 + ans. En prenant l'exemple d'une maison type, l'Agence nationale de l'habitat a toutefois tenté d'estimer, pièce par pièce, le coût des principaux équipements. Autant d'éléments qui permettent de se faire une idée de l'investissement nécessaire.

- Dès l'entrée dans le logement, la facture s'échelonne entre 4.800 et 7.000 euros hors taxe (fournitures et main-d'œuvre comprises). Ce devis indicatif intègre une prolongation de perron et une éventuelle reprise des marches (de 1.500 à 2.000 euros). Mais aussi, pêle-mêle, la pose

d'une main courante et d'un nez de marche antidérapant (de 500 à 1.000 euros), d'un détecteur de présence pour l'éclairage (de 300 à 500 euros), d'un portail à ouverture automatique (de 1.500 à 2.000 euros) ou encore de l'installation d'un visiophone (de 1.000 à 1.500 euros).

- Pour faciliter la circulation à l'intérieur, notamment entre les étages, un budget compris entre 3.500 et 5.300 est nécessaire. Cette estimation intègre, là encore, la pose d'une main courante le long de l'escalier (de 1.500 à 2.000 euros), d'un nez de marche (de 500 à 1.000 euros), ainsi que l'installation de deux portes coulissantes pour faciliter le passage d'une pièce à l'autre (de 1.500 à 2.300 euros)

- Pour aménager une cuisine, il en coûte entre 3.500 et 4.550 euros. Ce coût inclut la pose d'un revêtement de sol non glissant (30 à 100 euros le mètre carré, hors main-d'œuvre), l'installation d'un nouvel évier et d'un mitigeur « col-de-cygne », la sécurisation de l'installation électrique...

- Dans la salle de bain, les travaux s'échelonnent entre 4.350 et 7.500 euros. Sont compris dans la facture : l'installation de la douche (dépose de la baignoire, pose la douche, 1.000 à 1.500 euros), la pose d'une paroi de douche (500 à 1.000 euros), la reprise du mur, (1.500 à 2000 euros), la pose d'un revêtement antidérapant (500 à 1.000 euros), les travaux de plomberie et de robinetterie, l'éventuelle installation d'un siège de douche (300 à 600 euros) et/ou d'une barre d'appui (100 à 250 euros).

Pour financer ces travaux, plusieurs possibilités aides s'offrent à la personne âgée dont :

L'agence nationale d'habitat - ANAH – qui attribue une aide financière pour l'adaptation du logement privé aux propriétaires disposant d'un revenu modeste. L'aide attribuée est plafonnée en fonction du département de résidence, si la personne habite en Île-de-France ou en province, ainsi qu'en fonction du revenu des ménages.

On retrouve deux types de ménages : très modestes et modestes. *Portail national d'informations pour l'autonomie des personnes âgées et accompagnement de leur proche, 2017<sup>1</sup>*)

- Les ménages très modestes sont les couples résidents en province avec un revenu fiscal de référence annuel inférieur à 21.001 euros. Ce type de ménage bénéficie d'une aide qui s'élève à 50 % du montant total des travaux hors taxe. Le plafond s'établit à 10.000 € au maximum.
- Les ménages modestes sont les couples résidents en province avec un revenu fiscal de référence annuel inférieur à 26.923 euros. Cette catégorie bénéficie d'une aide de 35 % du coût total de l'adaptation de son logement avec un plafond d'aide estimé à 7.000 euros au maximum.

La Caisse régionale d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) peut également participer au financement des travaux.

---

<sup>1</sup> Portail national d'informations pour l'autonomie des personnes âgées et accompagnement de leur proche (article publié en 27 février 2015, mis à jour 25 août 2017)

Le bien valorisé en cas de revente et les aménagements visant à réduire la consommation énergétique ouvrent, par ailleurs, droit au crédit d'impôt pour la transition énergétique pouvant atteindre 30 % des dépenses.

Les travaux portant sur les sanitaires, l'accessibilité et la sécurité peuvent aussi faire l'objet d'un avantage fiscal : le crédit d'impôt pour l'équipement de l'habitation principale pouvant atteindre 25 % des frais.

Vieillir en EHPAD : Le nombre d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France s'élève à 7.394 établissements. Ces établissements disposent de 583 005 places installées pour l'accueil des personnes (Données de l'Insee, 2016). La capacité d'accueil moyenne par établissement est entre 50 et 120 résidents, à l'exception des petites unités de vie. Ce sont les EHPAD de petite taille qui accueillent moins de 25 personnes (Donnée de l'Insee, 2015).

Par ailleurs, il existe 337 maisons de retraite (non EHPAD) avec 9.095 places installées pour les personnes âgées (Données de l'Insee, 2015)

Le coût d'une mensualité en EHPAD peut s'élever à 1.949 euros pour un hébergement permanent en 2016 en France, hors aides publiques. Le prix est nettement plus élevé dans les zones urbaines, notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine (3.154 euros par mois pour ces deux départements), que dans les zones rurales comme la Meuse (1.616 euros par mois), les Vosges (1.642 euros par mois) et la Vendée (1.658 euros par mois) selon la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, 2017).

#### 6-L'état de santé des seniors en France :

Si on vit de plus en plus vieux, on ne peut malheureusement pas éviter toutes les déficiences physiques, sensorielles, les maladies invalidantes, etc.

Les capacités sensorielles des seniors : Selon l'OMS, près de 65 % de l'ensemble des personnes présentant une déficience visuelle sont âgées de plus de 50 ans. Avec une population vieillissante, de plus en plus de personnes seront exposées à ce handicap.

En France, la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est la première cause de malvoyance. Un million de personnes sont atteintes par une forme plus ou moins sévère de la maladie. Une personne sur quatre après 75 ans et une personne sur deux à partir de 80 ans seraient concernées. Diminuer les répercussions de la maladie sur la participation sociale de ces personnes représente donc un enjeu majeur de santé publique. D'autant plus que l'usage massif des écrans fait craindre aux spécialistes une augmentation sans précédent d'autres formes de déficiences visuelles.

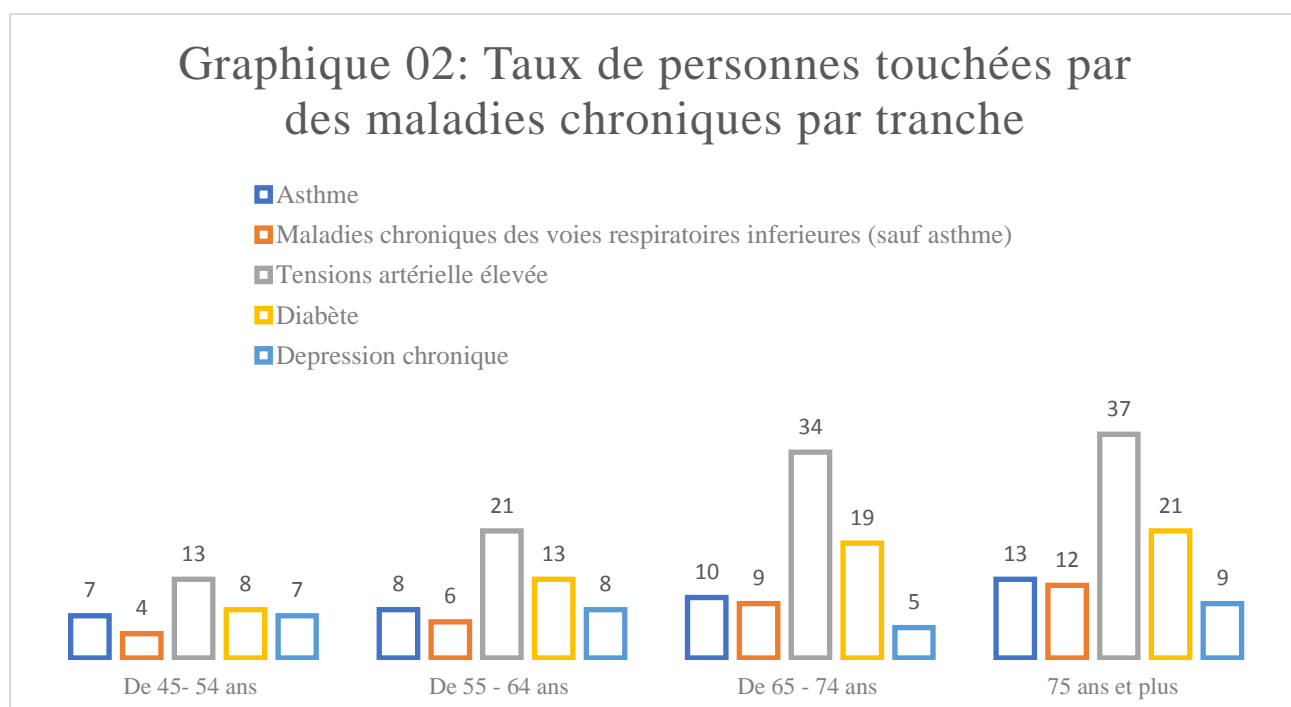
De même pour les autres déficiences, toujours selon l'OMS, environ 1/3 des personnes de plus de 65 ans sont touchées par une perte d'audition incapacitante dans le monde. Et là encore, les usages modernes comme l'écoute prolongée de musique au casque risquent d'accélérer les choses. Concernant la déficience motrice, la revue Gériatrie et

Société révèle que la **moitié** des personnes de plus de 80 ans ont besoin d'aide pour sortir et ce sont les **trois quarts** après 90 ans.

Les maladies chroniques : les seniors les plus âgés sont les plus nombreux à souffrir des maladies chroniques. Ces dernières sont définies comme des affections de longue durée et qui évoluent avec le temps. La prévalence des maladies chroniques augmente avec l'âge, 37 % des personnes de plus de 75 ans souffrent d'hypertension contre 21 % des 55-64 ans et 13 % des 45-54 ans.

Les hommes et les femmes ne sont pas touchés de la même manière par les maladies chroniques selon la maladie considérée. Ainsi, le diabète est déclaré par une proportion plus importante d'hommes que de femmes au-delà de 65 ans. En France, 21 % des hommes déclarent avoir du diabète entre 65-74 ans, contre 17 % des femmes du même âge.

Les femmes sont un peu plus touchées par l'asthme et la dépression que les hommes. L'hypertension, elle, touche autant les deux sexes.



Source : Données de l'Observatoire des seniors, 2017

Aujourd'hui l'âge moyen du patient s'élève à 63 ans. Il faut aussi savoir que 3/4 des nonagénaires sont en affection de longue durée.

L'insomnie chez les personnes âgées : 46 % des seniors français rencontrent des problèmes de sommeil, ces troubles peuvent prendre la forme de difficultés à s'endormir, d'éveils matinaux précoces, d'éveils nocturnes plus fréquents ou encore de sensation de sommeil non réparateur.

L'insomnie chronique est un problème de sommeil mais n'augmente que très peu avec l'âge. Il s'agit d'un trouble durable du sommeil qui touche en moyenne 20 % des femmes et 11 % des hommes.

L'obésité et le surpoids chez les seniors : Les seniors sont plus touchés par la prise de poids que le reste de la population. 2/3 des 65-75 ans en souffre, dont 44 % en surpoids et 22 % sont obèses. Ce phénomène étant de plus en plus courant, les personnes concernées n'ont pas forcément conscience de leur prise de poids. Ainsi, 39 % des 50-75 ans des français et 45 % des allemands et britanniques se déclaraient en surpoids en 2017, alors que ces chiffres sont en deçà de la réalité.

La dépendance : Le conseil d'analyse économique (CAE) estime que le nombre de personnes dépendantes est entre 1.3 et 7 millions d'individus. Pour mesurer la dépendance, deux critères sont retenus. La fourchette basse (approche administrative) repose sur le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), perçue pour les trois quarts par des femmes dont la moitié à plus de 85 ans. La fourchette haute se base sur les normes internationales selon une mesure épidémiologique. Ce sont les personnes plus de 60 ans qui déclarent une limitation fonctionnelle « élémentaire » (toilette, habillage, prise de repas...) et « instrumentale » (ménage, gestion du budget, courses, usage du téléphone, des transports...).

Les personnes dépendantes représentent 10 % des plus de 60 ans, dont une sur trois vit en institutions (EHPAD, maisons de retraite ou unité de soins de longue durée). Selon des prévisions de l'Insee, le nombre de personnes dépendantes âgées de plus de 60 ans doublerait d'ici 2060, passant de 1.15 million de personnes à 2.3 millions.

Les dépenses de santé des personnes dépendantes sont trois fois plus élevées que celles qui sont autonomes, notamment en raison de soins infirmiers, de kinésithérapie et de certains matériaux médicaux. En revanche, elles ont des dépenses plus faibles en soins de spécialistes/spécialité, optique et dentaire. Le coût de cette évolution démographique devrait croître de « 0.4 à 0.7 point de PIB d'ici à 2040 » or il se situe déjà entre 41 et 45 milliards d'euros dont 23.5 milliards relèvent de la dépense publique.

Accès aux soins : les hôpitaux déjà sous pression (services d'urgence encombrés, manque de personnel et de lits ...), vont être spécialement touchés par la seniorisation du marché. À l'horizon 2030, 1 séjour hospitalier sur 3 (contre 1/5 en 2016) sera alors dédié à une personne de plus de 75 ans, d'après une étude menée par le site de Cap retraite. Les hôpitaux des départements ruraux et vieillissants que sont la Creuse (44,1 % des séjours en 2030), le Lot (39.7%) et le Cantal (39.7%) seront particulièrement exposés face à cette évolution démographique. En outre, le nombre de consultations en urgence devrait augmenter de 42 %, en moyenne. En Lozère, il progresserait de plus de 55 %. Pour maintenir la qualité actuelle de soins, d'importants efforts financiers et humains doivent être entrepris, et les capacités d'accueil, sensiblement améliorées : pour cela, il faudrait créer plus de 102 000 lits et places dont près de 5 000 en gériatrie<sup>1</sup>. Soit une hausse de 42 %.

---

<sup>1</sup> B. Abescat, Le nouvel âge des seniors : enquête sur les défis de la Silver société, édition de L'Observatoire, 2017.



## 7- Emplois et employabilité des seniors :

En France, le taux d'activité des seniors connaît une augmentation par rapport aux années précédentes. En 2016, il était de 70.3 % pour les 55-59 ans (contre 68.7 % en moyenne dans les pays de l'OCDE), 28.1 % pour les 60 – 64 ans (contre 40.5 %).

-Tableau 03 : Principaux indicateurs sur l'activité des seniors en 2017 -

	50-54 ans	55-59 ans	60- 64 ans	65- 69 ans
Population totale (en milliers)	4466	4265	4019	3902
Taux d'activité	85.7 %	76.9 %	31.5 %	6.9 %
Taux d'emploi	79.7 %	71.9 %	29.4 %	6.7 %
Part de chômage	6.0	5.0	2.0	0.3
Taux de chômage	7.0	6.5	6.5	3.7
Taux d'inactivité	14.3 %	23.1 %	68.5 %	93.1 %

Source : Données enquête DARES – 2018

A partir de 55 ans, le marché de l'emploi en France est caractérisé par d'importantes sorties de l'emploi et de faibles retours. Sur la période 2005-2008, les taux de sortie d'emploi sont de 4% pour les quinquagénaires (51-54 ans), de plus de 10 % après 57 ans. Les 58 ans sont sur-représentés dans les ruptures conventionnelles au sein des établissements de 50 salariés et plus, âge pivot qui permet de faire la jonction avec la retraite à taux plein. Il y a donc un alignement des intérêts des acteurs (salariés comme entreprises) qui fait du départ anticipé des seniors un acte globalement consensuel.

Après le passage à la retraite, le bénévolat représente une activité qui attire de plus en plus les personnes âgées. Parmi les quelques 13.2 millions de bénévoles associatifs recensés en 2016, près de 29 % sont âgés de plus de 65 ans. Leur taux d'engagement (34.6 %) demeure également supérieur de l'ordre de 10 points aux autres tranches d'âge, d'après la dernière enquête du réseau France Bénévolat. Les seniors occupent les postes importants dans les associations : plus de 50 % de leurs responsables sont des retraités.

Le chômage : Le nombre de chômeurs âgés de plus de 60 ans, après avoir été relativement stable entre 2003 – 2008, a augmenté de 32 % par an entre 2008 – 2011 puis de 129 % par an entre 2011- 2013 pour s'établir à une moyenne de 91.000 chômeurs sur l'année 2013.

Selon une étude réalisée par l'Institut Montaigne, les entreprises françaises ne favorisent globalement pas le maintien des seniors dans l'emploi. Ainsi en 2010, la population des seniors actifs de plus de 50 ans se caractérisait par les faits suivants :

- Pour 85 %, une absence de promotion, mobilité ou affectation sur un projet au cours des trois dernières années ;
- Pour 79 %, une absence de bilan intermédiaire de carrière ;

- Pour 74 %, une absence d'augmentation de salaire individuel au cours des trois dernières années ;
- Une probabilité d'embauche deux fois inférieure que pour les actifs ayant entre 30 et 40 ans

### 8- Le marché de la Silver économie : un marché attractif en plein croissance

Le marché de la Silver économie est en plein expansion, son CA s'élève de 92 millions d'Euros en 2013 à 130 millions d'euros en 2020, soit une progression moyenne de 5 % par an (Xerfi, 2015). Avec à la clé la création de 250.000 à 300.000 emplois, pour l'essentiel non délocalisables, et de nombreux débouchés à l'exportation.

Ce marché intersectoriel représente une piste prometteuse pour le développement des différentes entreprises qui peuvent dorénavant s'adresser à une cible senior comme cible principale ou élargir leur offre de produits pour toucher à ce segment.

Du coup, la demande d'aménagement du domicile, de produits et de services liés à la dépendance devrait doubler en l'espace d'une vingtaine d'années : équipements de sécurité, télésurveillance, et évidemment services à la personne.

La clé de la réussite sur ce marché prometteur est de comprendre et identifier les réels besoins des personnes âgées. Le co-design représente une solution qui permettra aux concepteurs, notamment de solutions technologiques, d'adapter leur offre aux attentes des personnes âgées et de leurs proches, ainsi qu'aux besoins des aidants.

## Pour en savoir plus : documents et rapports mobilisés :

- AFNOR Normalisation, « Enquête nationale Silver économie : attentes de consommation des seniors et leurs aidants », décembre 2014
- Baromètre du numérique, Arcep, « Equipements et usages du numérique », édition 2017
- Broussy Luc, « Dépendance, pour une prise en charge pérenne et solidaire », Terra Nova, rapport 19 mai 2011
- Cf. Conseil d'analyse économique, « Quelles politiques publiques pour la dépendance ? », note n° 35, octobre 2016.
- Crédoc, « Evolution des conditions de vie et des aspirations des seniors en France depuis 30 ans », Cahier de recherche, n° 311, décembre 2013
- Crédoc, « Comment consomment les seniors ? », Cahier de recherche, n°296, décembre 2012
- Crédoc, « Effets de générations, d'âge et de revenus sur les arbitrages de consommation », Cahier de recherche, n° 258, 2008
- Crédoc, « Les seniors une cible délaissée ? », Consommation et les modes de vie, n°229, mai 2010
- Dares, « Activités des seniors et politiques d'emploi », Rapport, mars 2018
- Drees, « Les retraités et les retraites », Sous la direction de G. Solard, Edition 2017
- Enquête d'opinion réalisée, en 2015, par le Crédoc à la demande de la fondation Terra Nova et de la mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN)
- Eurostat, « Key figure on Europe », General and regional statistics, Statistical Books, Edition 2016
- France Bénévolat, « L'évolution de l'engagement associatif en France, de 2010 à 2016 », mars 2016. La prochaine enquête est prévue en 2019.
- Insee, Division enquêtes et études démographiques, « Bilan démographique 2017 », n° 1683, janvier 2018
- Insee Premières, « Projections de la population à l'horizon 2070 », n° 1619, novembre 2016
- Insee Premières, « 270 000 centenaires en 2070 en France ? », n° 1620, novembre 2016
- Insee, Division Revenus et patrimoine des ménages, « Enquête revenus fiscaux et sociaux », n° 164, février 2015
- Insee référence, « Vue d'ensemble : Inégalités de niveau de vie », Edition 2016
- Institut Montaigne, « Emploi des seniors levier de croissance et de bien-être »
- L'Observatoire Cetelem, « Vers l'âge d'or de la Silver économie », 2016
- Observatoire CAP retraite, L'hôpital face au vieillissement de la population française, mars 2017
- Precepta groupe Xerfi, « La Silver économie », 2<sup>ème</sup> trimestre 2015
- Revue Gérontologie et société, n° 151, vol. 38/2016, n° 152, vol. 39/2017
- Sondage Ipsos/ SPF, « 11<sup>ème</sup> Baromètre de la pauvreté en France », Convergence, n° 365, Septembre-Octobre, 2017
- TNS Sofres, « Le baromètre +55 ans- Cogedim Club », Rapport de résultats, mars 2016



**Siège social**

27, rue Pr Delvalle

06000 NICE

**Bureau**

14, rue Alexandre Parodi

75010 PARIS

**Pour renseignements**

+33 (0) 1 40 41 58 44

[manel.laroum@france-silvereco.fr](mailto:manel.laroum@france-silvereco.fr)